

**CENTRE DES ARTS
DE LA SCÈNE**

CLASSES PROFESSIONNELLES

FORMATION ACTEUR

THEATRE - CINEMA

12 heures/semaine



PRESENTATION

Le Centre des Arts de la Scène propose une formation complète et diversifiée.

Toutes les composantes du jeu d'acteur sont enseignées : Interprétation, jeu théâtral, jeu caméra, technique de l'acteur, mime, commedia dell'arte, diction, improvisation, écriture, ...

Un enseignement théorique complète la formation : Histoire du spectacle et mise en scène.

Les étudiants encadrés par des artistes professionnels (cinéastes, comédiens, metteurs en scène, réalisateurs...) apprennent à maîtriser leur art avec une assistance et des moyens techniques professionnels.

Cette formation est unique en son genre tant par la nouveauté de son projet artistique que par son programme pédagogique.

LA FORMATION

Objectif

L'objectif est de former des artistes riches de savoir-faire, cultivés, autonomes et capables de répondre aux exigences de la profession. A l'issue de la formation les étudiants sont riches de savoir-faire et se révèlent capables de :

Maîtriser les techniques de l'acteur: interpréter, improviser, construire un personnage, tenir un rôle durant un spectacle,...

Maîtriser les outils de la mise en scène : dramaturgie, scénographie, notions d'éclairage et de direction d'acteurs.

Avoir des connaissances théoriques sur l'histoire du spectacle.

Etre capable d'interpréter différents répertoires.

Scolarité

La durée des études est de 3 ans :

NIVEAU I : Acquisition des bases et des techniques.

NIVEAU II : Maîtrise des apprentissages.

NIVEAU III : Perfectionnement et projet d'insertion professionnelle.

Public et Prérequis

L'enseignement est ouvert à des jeunes gens ayant des ambitions artistiques affirmées.



PROGRAMME PEDAGOGIQUE

Enseignements Fondamentaux : Interprétation et technique de l'acteur

1.Module Théâtre et Interprétation : Exploration des différents registres de jeu et d'interprétation à travers la découverte des textes du répertoire (théâtre classique et contemporain, livret). Cet enseignement se déroule sous forme d'ateliers confiés à des professionnels du spectacle ou de l'image (metteurs en scène, réalisateurs, comédiens...).

2.Module Jeu Caméra : Développement des aptitudes et compétences nécessaires à l'acteur de cinéma. Maîtrise du langage cinématographique.

3.Module Acteur corporel : Acquérir une aisance corporelle et une maîtrise de l'espace à partir des techniques du Mime, de la Commedia dell'arte et du clown.

4.Module Voix – Diction : Maîtrise de la voix parlée, de l'articulation, de la respiration et de l'émission sonore.

Enseignement Découverte et Création :

Il regroupe trois enseignements : l'improvisation, la mise en scène et les tremplins professionnels.

1.Module Improvisation : Développement de l'imaginaire, de l'autonomie et de la créativité.

2.Module Mise en scène : Approche des méthodes d'écriture scénique, des courants esthétiques, des techniques de mise en scène et de la direction d'acteur. Approche de l'Histoire du spectacle à travers l'analyse des différents courants esthétiques.

3.Module Tremplin : Module d'insertion professionnelle : Exercices de préparation aux auditions et aux castings.



Durée hebdomadaire des enseignements*

Matières	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Enseignement fondamentaux	6 heures	8 heures	8 heures
Module Interprétation Théâtre contemporain et classique	6 heures	6 heures	6 heures
Module Jeu caméra technique de l'acteur		2 heures	2 heures
Enseignement technique et pratique et création	5 heures 30	2 heures	/
Module Improvisation Improvisation et créativité	1 heures 30		
Module Acteur Corporel	2 heures	2 heures	
Module Voix - Diction - Corps	2 heures		
Enseignement Découverte création	0 heure 30	2 heures	4 heures
Mise en scène	0 heure 30	2 heures	2 heures
Tremplin - Casting (insertion professionnelle)			2 heures
Volume horaire hebdomadaire	12 heures	12 heures	12 heures

* Cette répartition horaire est susceptible d'évoluer en fonction des contraintes pédagogiques rencontrées en cours de formation.



METHODE PEDAGOGIQUE

L'apprentissage s'effectue de manière progressive par transmission de savoir, pour permettre à chaque stagiaire de maîtriser l'ensemble des matières figurant au programme.

Il est ouvert à la globalité des courants artistiques et se déroule sous forme d'ateliers dirigés par de grands professionnels du spectacle.

SUIVI DES ELEVES ET EVALUATION

ACCOMPAGNER

L'ensemble des professeurs effectue un suivi continu et individuel des étudiants qui permet de les guider et de les accompagner au mieux durant leur scolarité.

ÉVALUER

Les élèves sont tenus de se soumettre aux contrôles d'aptitudes trimestriels mis en place par leurs professeurs. Le bilan de ces contrôles permet le passage en cycle supérieur.

Un mémoire sera requis en dernière année de formation

VALIDER

Un certificat de fin d'étude valide l'enseignement suivi.

RYTHME SCOLAIRE

Emploi du temps

Les cours débutent en Octobre et se terminent mi-juin.

Les étudiants bénéficient de congés scolaires équivalents à ceux de l'université.

Classes

Afin de préserver un enseignement de qualité, le nombre de candidats admis par classe est limité.

LIEU D APPRENTISSAGE

Lieu

Les cours se déroulent au Centre des Arts de la Scène et dans des établissements partenaires.

Les salles de cours sont équipées de matériel pédagogique et artistique performant (régie son et lumières, loges, pianos, partitions, livrets, ...).

Partenariats

Le Centre de formation établit des échanges permanents avec de nombreuses structures culturelles (théâtres, musées, festivals) et des établissements de production (télévisions, radios, studios d'enregistrement).

Certains cours sont dispensés ponctuellement dans des théâtres partenaires.

La richesse de ces partenariats permet aux étudiants d'être en liaison directe et constante avec le monde professionnel.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Présentation publique

Durant leur scolarité, les élèves réalisent en public diverses représentations, exercices, travaux, esquisses ou maquettes.

Insertion professionnelle

À la fin de leur cursus, les élèves présentent un spectacle ouvert au public. Des professionnels (metteurs en scène, réalisateurs, chorégraphes, agents, producteurs, directeurs de théâtres) assistent à ces représentations.

À la fin de leur scolarité, les étudiants peuvent prétendre à des engagements dans diverses productions (spectacles musicaux, théâtre, cinéma, radios, récitals, télévision).

Cellule professionnelle

Les élèves diplômés sont accompagnés par la cellule professionnelle du centre de formation. Son rôle est de solliciter les productions, recevoir et diffuser les propositions d'engagement, fédérer et élargir les réseaux d'anciens élèves.

ADMISSION

Admission

L'admission est effective à l'issue d'un stage probatoire.

Epreuves d'aptitudes

Ce stage vise à évaluer les compétences des candidats.

Le jury est composé des professeurs et de personnalités du monde du spectacle.

Ce stage a pour objectif d'estimer le potentiel des candidats, afin de les guider au mieux dans leur recherche de formation.

MODALITES DE RECRUTEMENT

L'inscription est ouverte aux candidats remplissant les conditions suivantes :

Être âgé de plus de 17 ans au 1er janvier de l'année en cours. Une dérogation pour limite d'âge peut être exceptionnellement accordée.

Inscription

Le candidat doit compléter le dossier d'inscription ci-joint et le retourner : avant le 30 mars pour la 1^{er} session, avant le 30 juin pour la 2^{ème} session, avant le 30 août pour la 3^{ème} session et avant le 30 septembre pour la dernière session.

L'admission définitive se fait à l'issue du stage probatoire.

Le nombre de places disponibles étant limité, nous vous invitons à nous retourner votre dossier d'inscription le plus rapidement possible sans attendre la date limite d'inscription.

Orientation

Après avoir satisfait aux épreuves d'admission, les étudiants sont orientés dans des classes d'apprentissage correspondant à leurs acquis et à leurs compétences.

CONDITIONS SCOLARITE

Frais de scolarité

Le Centre des Arts de la Scène est un établissement associatif, à ce titre vous bénéficiez des charges de scolarité les plus avantageuses de la Capitale.

Pour obtenir le montant des charges de scolarité de l'année en cours se référer aux grilles actualisées figurant sur le site internet.

Possibilité financement AFDAS, AGEFOS, FRANCE TRAVAIL, MISSION LOCALE, REGION, FONDS MAIRIE, ...

Modalités

Pour faciliter le règlement des charges de scolarité, l'Ecole accepte des règlements trimestriels. 1

MODALITE ET ACCESSIBILITE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le Centre des Arts de la Scène répond à la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Pour tout besoin spécifique, merci de nous contacter à l'adresse suivante : lecentredesarts@gmail.com

Les conditions d'accueil du Centre des Arts de la Scène :

- Identification d'un potentiel handicap
- Détermination de la typologie du handicap : moteur, auditif, visuel, intellectuel, psychique ou visuel
- Transmission d'un questionnaire pour mettre en place les compensations possibles et personnalisables en adéquation avec le besoin du stagiaire.

Ces étapes sont réalisées par un Référent Handicap, il veille à l'application des conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap.

NOS CHIFFRES 2024-2025

Nombre stagiaires formés : 113

Nombre d'heures formation : 360 heures

Taux de satisfaction : 97 %

Renseignements et inscriptions : 01 45 66 99 83
De 9h à 19h au secrétariat : 41, rue Barge, 75015 Paris
Par mail : info@centredesarts.net
Site : www.centredesarts.net